

## CAMEROUN

THEME L'agenda 2030 pour le développement durable  
CONCERNE La lutte contre le braconnage pour la protection des animaux en Afrique

L'assemblée générale,

Constatent le non respect des règles sur la protection des animaux au Cameroun et dans d'autres pays africains ainsi qu'un fort taux de braconnage,

Jugeant que ce braconnage encore trop présent est directement lié à la pauvreté,

Estimant que cette activité est liée au besoin alimentaire des populations locale et pour s'assurer un revenu avec le trafic,

Déplorant la diminution d'espèces sauvages à cause du braconnage et du commerce illégal d'animaux ou de pièce d'origine animale ( ossement, ivoire, corne... ) Ainsi que l'insensibilisation des habitants sur le braconnage,

Craignant l'extinction d'espèces protégé comme le pangolin, le rhinocéros ou l'éléphant si cette pratique perdure,

Choquée par l'inaction des nations unies sur ce sujet, de l'absence d'opportunité pour les populations locales ainsi que du manque de financement pour combattre le braconnage,

Exige afin de limiter le braconnage et de changer les mentalités face à ce problème :

- L'implication des populations locales qui vivent dans les régions autour des aires protégé dans la sauvegarde de la faune sauvage a travers leur embauche dans les aires protégé. Avec un revenu fixe ces derniers n'auront donc plus besoin de chasser et travailler dans les aires protégé leur permettra aussi de comprendre l'importance de ces animaux pour la biodiversité. La surveillance des aires protégé ainsi redoublé permettra d'épargner les animaux du braconnage,
- Le soutien des nations unies pour la mise en oeuvre du projet afin de sensibiliser les populations face au braconnage et la préservation de ces espèces.

Le texte en français fait foi...